



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Un duo de spécialistes en Droit public à la tête du nouveau master en Affaires publiques à Reims

Former les professionnels capables de comprendre, piloter et transformer les politiques publiques locales : c'est l'ambition du nouveau Master Affaires publiques et gouvernance des territoires de l'ICP campus de Reims. À sa tête, MarieCaroline Arreto et Alexandre Balossi, deux spécialistes du droit public. Rencontre.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Découvrir le master Affaires publiques et gouvernance des territoires

Interview radio



ICP

>> Écoutez l'interview radio avec Alexandre Balossi



REIMS ORIENTATION À LA UNE FORMATION

Deux parcours complémentaires au service d'un nouveau master

L'ICP enrichit son offre de formation avec le **Master Affaires publiques et gouvernance des territoires** codirigé par Alexandre Balossi et Marie-Caroline Arreto. Conçu pour le campus de l'ICP à Reims, cette nouvelle formation s'inscrit dans la continuité du Master Affaires publiques européennes et nationales qui a fêté cette année ses 30 ans d'existence sur le campus parisien de l'ICP.

Marie-Caroline Arreto : un ancrage académique solide

Docteur en droit public, Marie-Caroline Arreto dirige le Master Affaires publiques européennes et nationales sur le campus parisien. Créé depuis plus de 30 ans, cette formation innovante cherchait initialement à constituer un écosystème français à Bruxelles, pour mieux y défendre les intérêts de la France. Elle s'est aujourd'hui enrichie des échelles décisionnelles nationales et locales, pour restituer toute la cohérence du droit français et européen.

Initialement tournée vers le contentieux constitutionnel comparé, ses travaux de recherche ont progressivement évolué vers différents champs. Codirectrice du projet «Sacralisation et individualisation», elle s'intéresse notamment au rôle du corps dans les débats publics et aux formes contemporaines de participation citoyenne. La direction du Master Affaires publiques européennes et nationales lui a également permis de creuser la question des stratégies d'influence utilisées par des associations pour mener leur combat politique. Autant de thématiques qu'elle souhaite transmettre aux étudiants du Master Affaires publiques et gouvernance des territoire.

Alexandre Balossi : une expertise tournée vers le terrain

Enseignant en Droit public à l'ICP, Alexandre Balossi est titulaire d'un master en Droit des collectivités territoriales. Il a exercé comme juriste pour plusieurs collectivités, en juridiction administrative et au ministère de l'Intérieur : "*Ces expériences m'ont permis d'appréhender l'action publique à toutes les étapes : sa conception, sa traduction juridique, sa mise en œuvre opérationnelle et son contrôle par le juge*".

Aujourd'hui consultant en Communication et Affaires publiques en parallèle de ses fonctions universitaires, il reste au cœur des enjeux territoriaux. Ses recherches portent sur la radicalisation et les outils juridiques préventifs mobilisés par les autorités publiques, un champ qui nourrit directement la cohérence scientifique de ce nouveau master.

Une formation transversale pensée pour outiller les futurs professionnels de l'action publique

Le Master Affaires publiques et gouvernance des territoire est né d'un constat très simple : les formations universitaires en Affaires publiques sont souvent excellentes, mais très spécialisées : soit très juridiques, soit très économiques, soit très politiques.

Or, sur le terrain, l'action publique locale ne fonctionne pas en silo. Un directeur de service, un chargé de mission, un collaborateur d' élu ou un responsable des affaires publiques d'entreprise doit comprendre les normes juridiques, les contraintes financières, les équilibres politiques, les dynamiques sociales et territoriales. Il doit être capable de dialoguer avec des interlocuteurs qui ne parlent pas le même langage, de traduire techniquement une demande politique, de sécuriser un projet et d'anticiper les risques contentieux.

Le Master Affaires publiques et gouvernance des territoires s'articule donc autour de 3 blocs complémentaires :

Réglementaire et juridique : il permet d'acquérir une maîtrise rigoureuse du droit public applicable aux collectivités territoriales, de la rédaction des actes administratifs à la sécurisation des décisions, en passant par la capacité à défendre juridiquement une collectivité.

Économique, politique et sciences sociales : comprendre les trajectoires budgétaires, le montage financier des projets, la recherche de subventions, les logiques européennes de financement, les équilibres politiques locaux et les transformations contemporaines des territoires.

Professionnel : Il ne s'agit pas seulement d'apprendre des notions, mais de développer des capacités opérationnelles : construire un budget en lien avec des élus, analyser des données territoriales et en assurer la conformité au RGPD, piloter un projet, manager une équipe, négocier avec des partenaires publics et privés, etc.

Deux dispositifs renforcent la professionnalisation : **un stage long** et un **Incubateur de politiques publiques locales**, où les étudiants conçoivent une politique publique complète à partir d'un cas réel.

Cette approche répond à une réalité chiffrée. *"Aujourd'hui, la fonction publique territoriale est le premier pourvoyeur d'emplois publics, tandis que le recrutement contractuel est devenu un mode privilégié d'accès aux responsabilités. J'ai recensé plus de 400 offres d'emplois contractuels dans le Grand Est dans le champ des affaires territoriales"*, note Alexandre Balossi.

Un ancrage territorial et de réels débouchés

Inscrit dans la continuité académique du master parisien, ce nouveau cursus s'ancre pleinement dans l'écosystème institutionnel du Grand Est. Il accueille des étudiants issus du Droit, de la Science politique, de l'Economie, de la Sociologie, de la Communication et de disciplines proches, avec mise à niveau pour les nonjuristes.

Qui sont les enseignants dans le master ? Le master associera des universitaires et des professionnels aguerris : magistrats administratifs, cadres territoriaux, élus, experts en commande publique, praticiens des affaires publiques au sein de cabinets de conseils. La formation est pensée avec le terrain et pour le terrain.

Le marché du travail dans les affaires publiques est dynamique. Au niveau national, plus de 1 190 offres d'emploi en affaires publiques sont recensées sur Indeed en mars 2026, témoignant d'un secteur d'activité porteur. Dans le Grand Est, Alexandre Balossi a identifié plus de 400 offres d'emplois contractuels dans le champ des affaires territoriales, confirmant l'adéquation entre la formation et les besoins des employeurs régionaux. La fonction publique territoriale demeure le premier pourvoyeur d'emplois publics, tandis que le recrutement contractuel s'impose comme un mode privilégié d'accès aux responsabilités.

Les **débouchés sont nombreux** : collectivités territoriales, cabinets d'élus, conseil, entreprises intervenant sur les territoires. Le diplôme, reconnu en équivalence au grade de master, ouvre aussi l'accès aux concours territoriaux et à l'examen du CRFPA.

Affaires publiques : définition et rôle

Qu'est-ce que les affaires publiques ?

Les affaires publiques désignent l'ensemble des activités visant à comprendre, analyser et influencer les décisions prises par les **pouvoirs publics** à différentes échelles (locale, nationale, européenne, internationale). Cette discipline se situe à l'intersection entre l'administration publique, le secteur privé et la **société civile**.

Concrètement, il s'agit de créer un dialogue structuré entre les institutions et les organisations qui interagissent avec elles : collectivités territoriales, entreprises, associations, cabinets de conseil. Les professionnels des affaires publiques doivent maîtriser les processus décisionnels publics, comprendre les enjeux réglementaires et savoir traduire des problématiques techniques en stratégies d'action cohérentes. Cette expertise s'appuie sur une connaissance approfondie du droit public, des mécanismes institutionnels et des dynamiques territoriales.

Quel est le rôle des affaires publiques dans l'action publique ?

Le rôle des affaires publiques s'articule autour de trois missions complémentaires. D'abord, la **représentation d'intérêts** auprès des décideurs publics : porter la voix d'une organisation, d'un secteur économique ou d'un territoire dans le respect d'une déontologie stricte.

Ensuite, la contribution à la **transparence de la vie publique**, notamment depuis la loi de 2013 qui encadre les activités de lobbying et impose des règles de déontologie aux représentants d'intérêts. Enfin, la conception et la mise en œuvre de **stratégies de communication** adaptées aux contextes institutionnels, qu'il s'agisse d'élaborer des amendements parlementaires, de piloter des dossiers techniques ou de construire des partenariats public-privé.

Ces professionnels jouent un rôle clé dans la conception des politiques publiques, en articulant les dimensions juridiques, économiques et politiques de l'action publique. Leur expertise s'étend aussi aux **relations internationales**, notamment dans le cadre européen où les décisions prises à Bruxelles impactent directement les territoires français.

Métiers et débouchés après un Master Affaires publiques

Emplois en affaires publiques : quels postes viser ?

Le marché du travail offre une grande diversité de débouchés aux diplômés en affaires publiques, dans le secteur public comme privé. Les professionnels des affaires publiques peuvent intégrer les **collectivités territoriales** comme chargé de mission, directeur de service ou collaborateur d'élu. Les cabinets de conseil recrutent des **consultants en affaires publiques** pour accompagner entreprises et organisations dans leurs relations institutionnelles. Les grandes entreprises disposent de directions dédiées, avec des postes de **chargé d'affaires publiques** ou **responsable des affaires publiques**, tandis que les associations et fédérations professionnelles recherchent des spécialistes du plaidoyer et de la représentation d'intérêts. Le secteur public offre également des opportunités comme **chef de cabinet**, conseiller technique ou collaborateur parlementaire.

Évolution de carrière : chargé, responsable, directeur

La progression professionnelle dans les affaires publiques suit généralement un parcours structuré. Un **chargé d'affaires publiques** junior développe d'abord ses compétences en veille réglementaire et en relations institutionnelles, avant d'évoluer vers un poste de **responsable des affaires publiques** après 3 à 5 ans d'expérience.

À ce niveau, il définit les stratégies d'intervention, gère le budget et pilote des campagnes d'influence. Avec l'expérience et un réseau consolidé, il peut accéder au poste de **directeur des affaires publiques**, supervisant l'ensemble des activités de représentation d'intérêts de l'organisation. D'autres trajectoires sont possibles : collaborateur parlementaire, conseiller en communication politique ou manager dans le secteur public.

Stages : développer ses compétences en affaires publiques

Stage en affaires publiques : objectifs et missions

Le Master Affaires publiques et gouvernance des territoires intègre un **stage long** au second semestre de chaque année. Cette immersion de quatre à six mois permet aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises au sein de collectivités territoriales, cabinets d'élus, ministères, agences publiques ou cabinets de conseil. Les missions peuvent porter sur la rédaction d'actes administratifs, le montage de dossiers de subventions, le pilotage de projets territoriaux ou l'analyse de politiques publiques.

Candidature et admission au Master Affaires publiques de l'ICP campus de Reims

Conditions d'admission

Le Master Affaires publiques et gouvernance des territoires s'adresse aux titulaires d'une licence (ou équivalent) dans les champs du Droit, de la Science politique, de l'Économie, de la Sociologie, de la Communication et des disciplines connexes. L'objectif est de rassembler des profils complémentaires partageant un intérêt marqué pour l'action publique territoriale. Une mise à niveau est prévue pour les candidats non-juristes afin de garantir l'acquisition des fondamentaux indispensables. Au-delà des prérequis académiques, la candidature valorise la culture générale, la curiosité pour les enjeux territoriaux et la capacité à articuler réflexion théorique et ambition professionnelle.

Calendrier et modalités de candidature

La procédure de candidature pour la rentrée 2026 est ouverte jusqu'au **30 avril 2026**. Les dossiers sont examinés sur la base d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation détaillant le projet professionnel et des résultats académiques. Un entretien de motivation complète l'évaluation. Pour découvrir concrètement le master et échanger avec l'équipe pédagogique, rendez-vous à la **semaine Infos masters du 9 au 13 mars**. Cette rencontre permet d'affiner son projet et de poser toutes les questions avant de finaliser sa candidature.

En savoir plus :

>> Participez à la semaine Infos masters du 9 au 13 mars

>> S'inscrire au Master Affaires Publiques et gouvernance des territoires avant le 30 avril 2026

Publié le 6 mars 2026 – Mis à jour le 12 mars 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION

ORIENTATION

REIMS

Tous les tags